

Que peut et doit faire l'instituteur pour développer le cœur de ses élèves [suite]

Autor(en): **Philippona, Jos.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **4 (1875)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

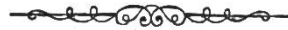
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sants ; mais nous croyons qu'il vaut mieux s'avouer franchement ses petites fautes et prendre d'autant plus énergiquement les moyens de les racheter et de s'en corriger par de nouveaux efforts, que de s'endormir paisiblement sur des lauriers distribués souvent avec trop de complaisance par les correspondants de quelques journaux.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'émettre un vœu, que nous avons souvent entendu formuler par bon nombre d'instituteurs. Ce serait de voir les expositions scolaires alterner entre les écoles primaires, les écoles secondaires et les diverses classes du collège. Le cycle de quatre ans, adopté, pourrait parfaitement être maintenu, les écoles primaires auraient moins à craindre de voir leurs produits amoindris, écrasés en quelque sorte par le voisinage de ceux des écoles supérieures ; la participation aux expositions serait, croyons-nous, plus générale, et de plus, il y aurait alors possibilité, vu le plus grand espace disponible, d'avoir une place pour chaque chose et surtout de mettre chaque chose à sa place.

VILLARD, *instituteur* à Châtel-St-Denis.



QUE PEUT ET DOIT FAIRE L'INSTITUTEUR

pour développer le cœur de ses élèves.

(Suite).

Nous avons parlé du sentiment religieux et patriotique. L'instituteur pourra et devra fortifier encore le sentiment religieux de ses élèves en leur montrant que tout dans ce monde, et leur existence et leur santé, et cette instruction qu'ils viennent recevoir est un bienfait de la Providence divine. Le chant de morceaux choisis contribuera aussi à faire germer de saines pensées dans leur jeune cœur. Ces chants appris dans l'enfance resteront toujours dans leur mémoire, reviendront en mille circonstances de la vie réjouir, consoler leurs cœurs, en les ramenant aux souvenirs religieux du jeune âge et conserveront la pureté des mœurs en bannissant ces chansons indignes qui ne devraient jamais souiller la bouche d'un chrétien.

L'instituteur devra aussi parler de l'amour de la patrie, autre sentiment inné dans le cœur de l'homme et dont l'école primaire doit aussi favoriser le développement. La patrie est notre mère,

nous devons l'aimer, nous dévouer pour elle et au besoin lui faire le sacrifice de notre vie. La patrie nous nourrit et nous protège. Elle nous défend à l'extérieur contre l'étranger, elle nous protège à l'intérieur par les lois, les tribunaux, les magistrats. Elle a des secours pour les pauvres, les malades, les orphelins, les vieillards. Mais ce bien ne peut s'obtenir que lorsque chacun se soumet aux lois établies pour tous, et contribuer, selon ses moyens, à toutes les dépenses de la patrie. Il n'est pas donné à chacun de rendre d'éclatants services à son pays, mais chacun peut lui être utile dans sa sphère. Voilà en abrégé quelques idées que le maître pourra commenter et développer suivant les occasions et la portée de l'intelligence de ses élèves.

Nous ne devons pas oublier que pour compléter l'œuvre d'une bonne éducation populaire, l'instituteur doit initier ses élèves aux bonnes habitudes qui, contractées dès le jeune âge, conserveront chez les enfants l'heureux naturel qu'ils tiennent de leurs parents ou modifieront les tendances vicieuses qui leur auraient été transmises. L'habitude a été appelée une seconde nature. Tous les éducateurs sont d'accord sur ce point qu'il importe grandement de former de bonne heure les habitudes des jeunes enfants. Ce que tu ne peux porter maintenant disait Ovide, tu le porteras avec l'habitude : Jeunes plantes, encore, elles peuvent n'être pas droites ; mais du moins elles peuvent se redresser ; plus tard elles se briseraient avant de plier. — L'instituteur inspirera donc à ses élèves l'amour de l'ordre, du travail, de l'économie, de la tempérance, de la franchise, de la propreté, de la politesse, vertus et qualités éminemment sociales et leur inspirera l'horreur de la paresse, du mensonge, de la vanité et de la gourmandise, penchants auxquels l'enfant est le plus enclin.

Pour terminer, disons un mot des devoirs qui incombent à l'enfant devenu citoyen envers la société, soit envers ses semblables. L'expression la plus lumineuse, la plus féconde et la plus simple des devoirs de l'homme envers ses semblables est certainement ce divin précepte de l'Évangile : Aimer son prochain comme soi-même ; d'où deux conséquences : Ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit et faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fut fait à nous-mêmes. — Montesquieu formule comme suit le devoir du citoyen : Si je savais quelque chose qui me fut utile et qui fut préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit ; si je savais quelque chose qui fut utile à ma famille et qui nuisit à mon pays, je le regarderais comme un crime.

Tels sont les principaux moyens à la disposition des instituteurs pour convertir leur classe en un parterre embaumé de toutes les vertus de l'humanité et préparer ainsi aux familles des enfants obéissants et vertueux, au pays des citoyens laborieux, fidèles et éclairés, à l'agriculture, aux arts, au commerce et à l'industrie des sujets consciencieux et actifs et donner à la patrie les seuls éléments infaillibles de grandeur et de prospérité.

JOS. PHILIPPONA, *Inspecteur.*